E. KLEMCZYNSKI

La Révolte d'Ourscamp

La Révolte d'Ourscamp

1902

J.P. BESSE

Essentiellement agricole, peu industrialisé, l'arrondissement de COMPIEGNE resta jusqu'en 1914 réfractaire à la propagande socialiste et peu favorable au mouvement syndical. Seuls les brossiers de TRACY LE MONT et les jumelliers de CUISE LA MOTTE réussirent à s'organiser durablement au niveau syndical. COMPIEGNE fut le siège du seul syndicat jaune dont l'existence soit attestée dans l'Oise. Rappelons que ces syndicats jaunes par opposition aux "syndicats rouges" prônaient la collaboration de classes et l'association capital-travail.

C'est pourtant dans l'arrondissement de COMPIEGNE qu'éclata la grève la plus longue du département avant 1914. La grève d'OURSCAMPS est à la fois originale et exemplaire. Originale par les ouvriers qu'elle met en scène ; exemplaire parce qu'elle est la première d'une série de grèves qui agitèrent le prolétariat de l'Oise et qui se déroulèrent toutes suivant le même scénario.

Nous allons donc d'abord situer cette grève dans son contexte national et départemental puis nous en étudierons le déroulement avant d'en déterminer les caractères et la signification.

Mai 1902, les élections législatives sont terminées, sur le plan national elles voient la majorité de gauche renforcée et "radicalisée", mais dans l'Oise, les résultats sont plus médiocres pour la majorité de "Défense Républicaine". (1) Le maire modéré de NOYON, NOEL, a été battu dans la circonscription de COMPIEGNE par le nationaliste BOUGON. Les élections marquent aussi la fin d'une expérience originale, la participation d'un socialiste (MILLERAND) à un gouvernement bourgeois. Expérience qui avait gravement perturbé la marche des socialistes vers l'unité. Les Guesdistes du P.O.F. (parti ouvrier français), puis les Blanquistes du P.S.R. (parti socialiste révolutionnaire) ont refusé d'appuyer "les ministérialistes" et en cette année 1902 cohabitent le Parti Socialiste de France derrière GUESDE et VAILLANT et le Parti Socialiste Français derrière JAURES, BRIAND et VIVIANI. Les premiers combattent l'expérience ministérielle que les seconds soutiennent.

L'expérience "millerandiste" a aussi été jugée très sévèrement par les syndicats. Ces derniers adhérents à la C.G.T., fondée à LIMOGES en 1895, ou à la Fédération des Bourses du Travail, dénoncent de plus en plus le parlementarisme, l'électoralisme de tous les partis y compris les socialistes. Pour l'anarcho-syndicalisme, la grève générale est la seule arme valable pour le prolétariat dans sa lutte contre le capitalisme.

Dans l'Oise, cette opposition entre socialisme et syndicalisme est déjà sensible. En effet, le socialisme y est d'inspiration guesdiste. Or ces derniers ont toujours manifesté une farouche volonté de soumettre le syndicat à la tutelle du parti. Le syndicalisme y est plus récent et surtout beaucoup moins marqué "idéologiquement" (2).

---

(1) Voir notre article dans le N° 9 des Annales Historiques Compiègnoises (janvier 1980)

(2) En 1902 la Bourse du Travail de CREIL est encore indépendante, elle n'est adhérente ni à la C.G.T. ni à la Fédération des Bourses du Travail.

Favorisé par la loi de 1884, le syndicalisme s'est développé à partir de 1890 dans l'arrondissement de BEAUVAIS essentiellement et ce sous l'influence des Guesdistes. Seuls les métallurgistes de MONTATAIRE restent indépendants du mouvement guesdiste. Mais ces premiers syndicats ne fêteront presque jamais leur cinquième anniversaire. En 1899, lorsque "le cas MILLERAND" divise syndicats et partis,seuls survivent l'Union des métallurgistes de MONTATAIRE forte de 500 membres et le syndicat des scieries mécaniques d'HERMES fondé en 1892 et qui compte alors 100 membres. Le passage de MILLERAND au gouvernement a cependant favorisé l'éclosion de groupes et syndicats dans la région de CREPY en VALOIS ; c'est de là que partira l'idée de la création d'une Bourse du Travail et d'une Union de Syndicats à la suite d'une grève assez dure à l'usine d'ameublement CLAIR. Une réunion préparatoire se tient à CREPY en décembre 1900, 12 syndicats y sont représentés. La Bourse du Travail dont le siège a été fixé à CREIL est inaugurée le 21 avril 1901 au 42, rue de MONTATAIRE. L'histoire de la Bourse du Travail et de l'Union des Syndicats se confondent désormais,d'autant plus qu'elles se dotent du même secrétaire Ernest KLEMCZYNSKI qui déclare à CREIL le 28 décembre 1901 : "les syndicats ne sont la propriété d'aucun parti, d'aucune secte".

La grève d'OURSCAMPS est la première grève que l'Union des Syndicats va devoir soutenir, c'est aussi le premier combat de KLEMCZYNSKI. Né à CREIL le 24 octobre 1876, il est fils d'un polonais naturalisé français, chef de gare à SAINT-OMER en CHAUSSEE. Ernest KLEMCZYNSKI fut lui-même dessinateur à la Compagnie des Chemins de Fer du Nord avant d'être révoqué en 1898. On le retrouve en 1900 dans la région de CREPY EN VALOIS où, semble-t-il, il accueille favorablement l'expérience de MILLERAND et collabore à la presse radicale qui soutient CHOPINET. Avec la fondation de la Bourse du Travail et son installation à CREIL il semble que ses idées se radicalisent et vers 1902 il soutient les thèses syndicalistes révolutionnaires opposées aux partis socialistes. Physiquement, c'est un homme grand qui porte "barbe entière et très longs cheveux".

C'est en 1822 que l'usine fut construite dans l'ancienne abbaye par un nommé MARSAN. A ce moment il n'y a point de filature et l'usine n'occupe que 200 ouvriers. On y travaille le coton que l'on reçoit brut d'Amérique pour en faire des filés et du velours. Le velours est teint et coupé à AMIENS. A ses débuts l'usine n'occupe qu'un corps de bâtiment. Le patron qui succéda au fondateur eut l'idée d'adjoindre au tissage une teinturerie. Mais les affaires ne semblent pas très prospères. Il faut attendre l'arrivée en 1848 du vosgien Auguste MERCIER qui était employé comme dessinateur (ou contremaître). Il fonde une société anonyme de 80 actionnaires dont il devient directeur. Cet homme qui devait diriger l'usine pendant un demi-siècle adjoignit une filature au tissage. Il développa par ailleurs toute une infrastructure socio-économique : économat, cité où sont logés les ouvriers, crèche, écoles, chapelle, qui fait de ce personnage le représentant type du patronat paternaliste dans le dépatement. Lorsqu'il meurt en 1898, un discours funèbre est prononcé par le député-maire de NOYON, NOEL. Son neveu Frédéric MORITZ âgé de 36 ans lui succède.

Durant ce demi-siècle l'usine ne connut qu'une seule grève, en 1890 du 5 au 12 mai. Les grévistes réclamèrent alors une légère augmentation de salaire, mais ils reprirent le travail sans avoir obtenu satisfaction, la direction arguant du fait que la hausse des prix du charbon et du coton ne permettait pas d'accueillir la demande des ouvriers.

Cependant dès avril 1902 une certaine effervescence est perceptible. Du 11 au 14 avril 360 tisseurs (190 hommes et 170 femmes) se mettent en grève lorsque la direction décide,en vertu de la loi MILLERAND-COLLIARD, instituant la journée de 10 H 30 dans les usines employant des femmes et des enfants, d'obliger les ouvriers à surveiller trois métiers au lieu de deux. Cette mesure s'accompagne d'une diminution de salaire de vingt

centimes sur chaque kg de coton tissé soit une diminution journalière de 0 F 50. A la suite de cette première grève les ouvriers forment un syndicat dont les statuts sont déposés le 19 mai. Le secrétaire est un ouvrier fileur de 25 ans THERY Hippolyte, un dénommé BOITEL est secrétaire-adjoint, un trésorier, un trésorier-adjoint et un archiviste complètent le bureau de la Chambre Syndicale des ouvriers fileurs et tisseurs d' OURSCAMP dont l'article 5 des statuts stipule : "la chambre syndicale poursuivra par tous les moyens en son pouvoir l'étude et la défense des intérêts intellectuels, moraux et économiques de ses adhérents. Elle s' inquiètera des misères qui se manifesteront dans ses rangs et s'appliquera à les alléger dans la mesure du possible. Elle ne se désintéressera d'aucun litige pouvant survenir entre les syndiqués et les employeurs. Dès qu'un conflit menacera tout ou partie de la corporation, la chambre syndicale fera connaître aux patrons par les syndicats choisis à cet effet les instructions du syndicat régulièrement manifestées dans ses assemblées générales. Tous les membres sont solidaires des camarades syndiqués". D'autre part (article 13) la cotisation est fixée à 0 F 50 par mois pour les hommes et à 0 F 30 pour les femmes.

La direction répond à cette effervescence par le renvoi d'un responsable syndical. La riposte est prompte, le jeudi 29 mai 1902 250 ouvriers se mettent en grève, défilent en chantant "l'Internationale" et posent trois revendications :

1°) Réintégration du camarade renvoyé.
2°) Rétablissement du travail à deux métiers.
3°) Reconnaissance du syndicat par le directeur.

Le lendemain 660 ouvriers sur 700 sont en grève. Ils se répartissent ainsi : 285 tisseurs sur 300, 285 fileurs sur 305, 90 journaliers sur 100. On compte 320 hommes, 300 femmes et 40 enfants. Pour pallier l'inexpérience du syndicat, KLEMCZYNSKI se rend le 1er juin à OURSCAMPS et y restera pendant toute la durée de la grève. Le même jour 15 hommes et 15 femmes se rendent en délégation à la mairie pour obtenir l'intervention du conseil municipal dans le conflit. Ainsi débute le plus long conflit du travail dans l'histoire du mouvement ouvrier dans l'Oise. Le déroulement des évènements deviendra par la suite classique.

Les grévistes manifestent journellement en chantant "La Carmagnole" et "l'Internationale" et aux cris de "Vive la Sociale, vive l'anarchie". Armés de gourdins, ils tentent en plusieurs occasions de pénétrer dans l'usine. La direction de son côté fait appel à la gendarmerie et à l'armée. Le 1er juin, un demi-escadron de cuirassiers arrivent de NOYON renforcé les jours suivants par une compagnie du 54ème régiment d'infanterie de COMPIEGNE. Les grévistes tiennent des réunions dans la forêt, se livrent à des menaces et vexations à l'encontre des quelques non-grévistes et multiplient les quêtes dans les communes des alentours. La direction reste inflexible et refuse d'entrer en pourparlers avec le syndicat. Cette tactique semble favorable. Dans son numéro du 17 juin, LA GAZETTE DE L'OISE affirme : "on ne retrouve plus la solidarité des premiers jours ... des ouvriers vont travailler ailleurs". Un rapport de gendarmerie du même jour avance que "depuis le début de la grève", 55 ouvriers ont quitté le pays". Le 24 juin, LA GAZETTE DE L'OISE annonce que "la discorde commence à régner parmi les grévistes". Dès le 20 juin de violents heurts opposent grévistes et non-grévistes, la vague de reprise s'amplifie accompagnée d'une exode de plus en plus important. Les étrangers font appel au préfet, au gouvernement pour payer leur frais de rapatriement.

Le 8 juillet, 5 grévistes dont THERY et BOITEL sont condamnés par Tribunal Correctionnel de COMPIEGNE à des peines allant de 16 F d'amende à 6 jours de prison ; mais il n'y a plus que 200 grévistes pour les soutenir à COMPIEGNE. Le 19 juillet, lorsque la direction fait afficher la liste des 99 ouvriers et ouvrières qu'elle licencie, la manifestation qui suit ne réunit que 150 ouvriers.

Début août plusieurs tentatives de négociations sont menées par le directeur du travail au ministère de l'intérieur et par NOEL (1) ; le 8 août le conseil municipal refuse tout secours aux grévistes ; le 23 août les non-grévistes tentent de constituer un syndicat jaune, après les violentes bagarres qui s'en suivent 2 luxembourgeois et 2 belges sont expulsés.

La grève devient un "non-évènement". LA GAZETTE DE L'OISE ne la mentionne plus après juillet et ce jusqu'à l'interpellation à la chambre, fin octobre, du député socialiste DEJEANTE. Le 29 septembre, le sous-préfet affirme même : "le nombre de grévistes n'est plus que de 100 personnes, 200 ouvriers ayant repris le travail et les autres ayant quitté le pays ... une seule compagnie d'infanterie suffirait pour maintenir l'ordre". Pourtant il faut attendre le 20 novembre pour que la grève soit officiellement déclarée terminée ; les brigades de gendarmerie quittent OURSCAMP .

Le bilan de 6 mois de grève est très lourd. 230 ouvriers ont refusé de rentrer. 99 ont été congédiés, le total représente la moitié de l'effectif d'origine (2). LE TRAVAILLEUR DE L'OISE affirme dans son N°80 (23 novembre) : "il y a encore à OURSCAMPS plus de 15 familles qui luttent et qui ont faim, en attendant qu'elles soient casées".
Par ailleurs, les dégâts sont estimés à 4.475 F pour les logements et à 680 F pour les jardins.
Mais surtout, le travail a repris aux conditions du patron. Seuls les tisseurs voient leur salaire passer de 2 F 90 à 3 F 40 et dépasser ainsi celui des fileurs qui reste à 3 F 10.

Il reste qu'il faut expliquer les causes de cette grève et les raisons de son échec.
Mais d'abord qui sont les grévistes ?
A l'époque, la réponse est unanime : des étrangers : Luxembourgeois, Belges ... Bretons. Peut-on accepter une telle affirmation quand on sait que dans l'Oise chaque grève est attribuée aux agissements d'hommes étrangers au département ? N'oublions pas non plus la consonnance du nom de KLEMCZYNSKI.

Le recensement de 1901 pour la commune de CHIRY-OURSCAMPS dénombre 419 étrangers pour une population totale de 1.941 habitants soit 21 % (3). A OURSCAMPS où réside la quasi-totalité des ouvriers de l'usine, on compte 389 étrangers sur 1278 personnes soit 30 %. Malheureusement les recensements de l'époque ne fournissent ni le lieu de naissance, ni la nationalité des étrangers.

Il semble bien cependant que la majorité des ouvriers et ouvrières de l'usine soient des étrangers. Un rapport de police évalue à 149 le nombre d'ouvriers Luxembourgeois au moment de la grève. Mais il est certain que les étrangers sont les premiers à partir et donc à la fin de la grève, le pourcentage doit avoir nettement baissé parmi les grévistes (4). Se montrent-ils plus combatifs ? Rien ne permet de l'affirmer. Cependant parmi les 5 membres du bureau du syndicat un seul est étranger : l'archiviste SCHNEIDER.
Il nous est impossible d'évaluer le nombre de Bretons.

Pourquoi cette grève ?
Plusieurs thèses s'affrontent.

---

(1) A la suite de l'invalidation de BOUGON, il est à nouveau en campagne électorale.
(2) Les chiffres cités par un rapport de la gendarmerie de COMPIEGNE diffèrent légèrement : 60 ouvriers n'ont jamais quitté le travail ; 210 ont repris le travail, 224 ont quitté l'usine, 145 ont été renvoyés.
(3) MONTATAIRE à la même époque compte 20 % de Belges.
(4) 37 Luxembourgeois ont quitté lespays avant le 26 juillet.

Le sous-préfet de COMPIEGNE dans un rapport du 20 août 1902 estime que rien ne justifie cette grève puisque "les ouvriers sont logés dans des logements bien aérés et éclairés qui se composent de une à trois pièces ... le loyer par quinzaine est de 0 F 75 à 2 F ; les logements sont désinfectés par les soins de l'usine après chaque départ de locataires .. chaque ouvrier dispose d'un jardin de 5 ares dont le loyer s'élève à 0 F 10 par quinzaine ; la crèche revient à 0 F 10 par jour ; les parents n'ont à payer que les fournitures scolaires". Ils refutent les chiffres des amendes dénoncées par DEJEANTE dans une lettre au président du conseil. Il ne dit rien cependant sur les conditions de recrutement des ouvriers. Pour le sous-préfet les agitateurs se sont servis de la loi MILLERAND-COLLIARD pour faciliter leurs projets de destruction de la société. C'est le seul point sur lequel il est d'accord avec KLEMCZYNSKI.

En effet, dans le mensuel LA VIE OUVRIERE, cinq ans plus tard, le secrétaire de l'Union des syndicats donne une toute autre vision de la grève. Dans un feuilleton intitulé "la révolte d'OURSCAMP " paru d'octobre 1907 à février 1908, il refuse d'expliquer la grève par l'application de la LOI MILLERAND-COLLIARD et affirme : "Ce n'est seulement pour empêcher leurs salaires de diminuer encore bien moins pour les augmenter qu' ils se révoltèrent. C'est avant tout pour mettre un terme à l'odieux marché qu'on faisait de leurs personnes en plein vingtième siècle sous la protection de nos démocrates gouvernementaux". Ce texte porte naturellement l'empreinte de l'anti-parlementarisme du syndicalisme révolutionnaire des années qui suivent la Charte d'AMIENS. Pourtant il y a beaucoup de vérités derrière cette vision apocalyptique "du bagne" où "la famine est légalement imposée, la tuberculose officiellement proclamée et entretenue, la liberté administrativement supprimée". Où "les enfants meurent de faim avec de l'eau dans leur biberon, les femmes accouchent sur la paille avec les seuls soins de leur propre mari". KLEM ne voit que "de grands bâtiments rapprochés les uns des autres, cachés derrière des murs de quatre mètres ... locaux étroits, sans air, sans lumière ... escaliers puants, cabanes misérables".

Plusieurs sources viennent corroborer la description de KLEMCZYNSKI. LE TRAVAILLEUR DE L'OISE qui n'hésite pas par ailleurs, comme nous le verrons, à s'attaquer violemment à KLEMCZYNSKI,cite le chiffre de 40 tuberculoses sur 600 ouvriers en 1901 (N° 70). DEJEANTE, député socialiste, intervient par lettre auprès du président du conseil en août et interpelle le gouvernement à la chambre des députés en octobre 1902 (1), il dénonce comme le fait le journal modéré LA GAZETTE DE L'OISE le système de recrutement des ouvriers que KLEMCZYNSKI assimile à la traite des blanches. En effet, les ouvriers étrangers sont directement recrutés par des agents de l'usine qui reçoivent une indemnité de 10 F pour chaque tête d'ouvrière et d'ouvrier recruté. Ces agents promettent aux futurs ouvriers un salaire très élevé et les obligent à vendre leurs biens en leur faisant miroiter un logement exceptionnellement agréable. Le voyage est payé par l'usine mais le salaire des quinze premiers jours est retenu aux ouvriers pour couvrir les frais de ce voyage. "Une fois dans cette maison ils trouvent en fait de mobilier un lit, qu'ils appellent vulgairement une caisse à savon ; ce sont en effet des planches mal équarries qui sont assemblées ; il n'y a pas de table ...de draps, il n'en existe pas. Quant aux matelas ils sont remplacés par deux ou trois bottes de paille de deuxième catégorie, c'est à dire de paille qui a servi à l'emballage, où grouille la vermine". (2)

DEJEANTE, comme LA GAZETTE DE L'OISE qui refuse d'accréditer la description idyllique donnée par le sous-préfet, s'élève enfin contre les amendes de toute nature qui varient à l'infini. Il exhibe à la cham-

---

(1) Voir la gazette de l'Oise du samedi 25 octobre 1902.
(2) Extrait de l'interprétation de DEJEANTE.

bre une feuille de paye où sur une somme de 72 Frs il y a 52 F d'amendes retenues. Citons quelques exemples : un trop long séjour aux toilettes est puni de 1 F d'amende ; l'absence d'une mère qui assiste à l'enterrement de son enfant se solde par une amende quatre à cinq fois supérieure etc ...

Il semble trop facile comme le font LE PROGRES DE L'OISE où le sous-préfet de COMPIEGNE de rejeter la responsabilité de la grève sur Monsieur d'HAUSSY "maire à l'époque et aujourd'hui démissionnaire, instigateur de cette grève qui au lieu d'user de son autorité pour le maintien de l'ordre se tenait caché et excitait secrètement les grévistes pour satisfaire sa haine contre le directeur de l'usine".

Il est impossible aujourd'hui de vérifier les arguments avancés par les uns et les autres. Deux faits sont indéniables. Lorsque les ouvriers veulent être rapatriés dans leur pays d'origine ils ne peuvent pas payer le voyage et doivent faire appel aux subventions du gouvernement ou du conseil général. D'autre part, le recensement de 1901 fournit les précisions suivantes :

- CHIRY : 206 maisons pour 212 ménages et 620 personnes soit en moyenne 1 ménage par maison et 3 personnes par maison.

- OURSCAMPS : 30 maisons pour 302 ménages et 1278 personnes soit 10 ménages par maison et 43 personnes par maison.

Ces chiffres mettent en valeur l'entassement de la population ouvrière d'OURSCAMP .

La grève d'OURSCAMP est donc une grève de la misère. Les conditions de travail, de vie, les salaires font que les ouvriers ne peuvent plus accepter "leur vie". Malheureusement leur inorganisation les conduit à la défaite. Cette révolte de la misère échoue à cause de la misère. On peut certes admettre que KLEMCZYNSKI est venu pour les aider mais aussi pour les encourager à poursuivre le combat d'où "l'intransigeance des ouvriers" dénoncée par le sous-préfet de COMPIEGNE. Mais que faire face à l'intransigeance de MORITZ ? Fallait-il reprendre le travail comme en avril sans n'avoir rien obtenu ? Il faut bien constater que ceux qui ont accepté de reprendre le travail aux conditions du patron sont moins nombreux que ceux qui ont préféré quitter le pays.

L'échec de la grève d'OURSCAMP , comme celui de toutes les grandes grèves qui lui succèderont, s'explique par la composition du prolétariat de l'Oise. Beaucoup d'étrangers, beaucoup d'ouvriers pour qui le séjour dans l'Oise ne peut-être qu'une escale temporaire avant d'atteindre les usines de la région parisienne, beaucoup d'artisans spécialisés qui ont du mal à admettre la transformation de leur métier. Tous ont un point commun, ils sont peu enclins à se mettre en grève mais lorsqu'ils le font, la violence dont ils usent débouche toujours sur un échec. Cet état d'esprit, cet anarchisme dans ce que cette doctrine a de plus négatif, explique pour beaucoup le découragement profond de KLEMCZYNSKI qui quittera l'Oise pour le Jura au début de 1908.

Notons pour terminer que la grève d'OURSCAMPS est la première manifestation de l'opposition entre syndicalistes et socialistes. COMPERE MOREL commence dans LE TRAVAILLEUR ses attaques contre les anarchistes qui dirigent les syndicats et obtient en août 1902 que la fédération socialiste appelle à ne pas voter pour l'ancien gardien de prison de COMPIEGNE Gaston BERGERY qui se présente soutenu par KLEMCZYNSKI aux élections législatives qui font suite à l'invalidation de BOUGON. BERGERY obtient une vingtaine de voix à CHIRY-OURSCAMPS.

Le nombre des jours chômés pour faits de grève à OURSCAMPS est une fois et demie supérieur au nombre de jours chomés pour faits de grève dans l'Oise de 1890 à 1901. On comprend donc que cette grève ait fortement marqué les esprits. Un an après la fondation de la Bourse du Travail et de l'Union des syndicats, on pouvait craindre que l'Oise ne devienne un département agité. Pour le patronat, il fallait refuser de céder pour ne pas donner prise à d'autres revendications. La tactique de MORITZ sera celle des fabricants de chaussures de MOUY en 1905, des patrons boutonniers de LORMAISON en 1907 et de MERU en 1909. La présence de l'armée et de la gendarmerie les rassurera et protègera leurs biens. Quant aux syndicats, il leur manquera le relais d'un soutien politique mais aussi le soutien actif des autres syndicats du département trop faibles et peu implantés.

Feuilleton de la *Vie Ouvrière*

— 1 — Octobre 1907

La Révolte d'Ourscamp

PRÉFACE

Plus de cinq années nous séparent de ce grand évènement survenu en notre département et que tant de camarade ignorent.

Nous avons pensé qu'il serait regrettable de laisser perdre une telle page de l'histoire émancipatrice.

La Révolte d'Ourscamp, racontée par le Camarade qui l'a vécue, est un enseignement. Elle prouve la possibilité de relever les ouvriers et de les placer dans la sphère de compréhension où ils ne peuvent plus manquer d'agir.

Si les nombreuses preuves accumulées dans ce récit ne suffisaient pas à justifier le but d'éducation qu'il désire poursuivre, il nous suffirait de rappeler qu'un silence voulu a été scrupuleusement observé par toute la presse prostituee, afin que les actes d'Ourscamp restassent inconnus, alors que 30.000 exemplaires d'une brochure infame étaient distribués gratuitement par des adversaires éperdus qui voulaient donner le change (1)

La Révolte d'Ourcamp est un fait qui force à la réflexion et qui fait penser.

Le prolétariat, partout, prépare ainsi sa libération. La route qu'il a prise pour son affranchissement est marquée d'épisodes semblables toujours plus nombreux.

C'est en quelque sorte, la gymnastique de son effort présent pour se libérer du capitalisme.

C'est aussi les premiers signes de la renaissance humaine proclamant l'effort eternel vers le mieux.

La *Vie Ouvrière de l'Oise* ne pouvait trouver un plus vivant sujet d'étude, un meilleur moyen d'éducation.

La Commission exécutive
de l'Union syndicale ouvrière
de l'Oise.

INTRODUCTION

C'est à peine si l'on parla, à l'époque, de ce grand évènement.

Si on compare la publicité accordée par les feuilles bourgeoises à certaines grèves comme celles des mineurs, des tullistes ou des couturières, au silence général qui s'est maintenu autour de ce vif et tenace soulèvement des esclaves d'Ourscamp, on est frappé tout d'abord par l'inconséquence de ces appréciations diverses.

Mais les Révoltés d'Ourscamp filaient le coton et tissaient le gros velours pour leurs frères de travail !

Ce n'est pas seulement pour empêcher leurs salaires de diminuer, encore bien moins pour les augmenter, qu'ils se révoltèrent. C'est avant tout pour mettre un terme à l'odieu marché qu'on faisait de leurs personnes en plein vingtième siècle, sous la protection de nos démocrates gouvernementaux.

C'est à la suite des vexations sans bornes d'un patronat de *Défense républicaine*, que les prisonniers bretons et luxembourgeois emmenés en captivité à Ourscamp résolurent d'agir.

La famine était légalement imposée, la tuberculose officiellement proclamée et entretue, la liberté administrativement supprimée. Toutes les turpitudes, toutes cruautés, recevaient l'estampille républicaine dans ce paradis patronal que le simple geste de quelques martyrs fit trembler si longuement.

Il ne faut pas s'étonner dès lors que tous les journaux bourgeois aient fait la sourde oreille et que les rougeurs du gâteau ministériel aient porté leur affection sur des grèves de Galicie et songé à souscrire de préférence pour les capitalistes non sinistrés de la Martinique.

Et voilà pourquoi l'opinion publique n'a pas su qu'à Ourscamp des enfants moururent de faim avec de l'eau dans leurs biberons, que des femmes furent accouchées sur la paille avec les seuls soins de leur propre mari, que des paysans furent odieusement arrachés de leur terre pour être détroussés au coin de la forêt de Compiègne et réduits à mort en un clin d'œil par des capitalistes audacieux et cyniques.

C'est pourquoi elle ne sait pas encore par quels moyens on étouffa cette bouillonnante insurrection partielle qui dura six mois sans pouvoir en éviter cependant les immenses résultats.

Notre silence serait une abdication.

Chapitre premier

Autour du Bagne

I

OURSCAMP

Cette idée aussi de s'appeler Ourscamp et de n'être point connu du tout. C'était une guigne lorsque nous arrêtions les passants à Lille pour qu'ils aident les « grévistes d'Ourscamp ».

— Connais pas ce pays-là, nous répondait-on souvent.

Celui qui donne est un peu méfiant et celui qui n'a pas l'envie de donner l'est encore plus. Alors nous montrions l'inscription portee sur nos troncs. — Mais c'est en Russie ? disaient les uns ! C'est pas en France ? s'écriaient les autres ! Et, sans attendre que nous expliquions pourquoi un pays aussi ignore meritait qu'on s'occupât tant de lui, les interpellés s'éloignaient, hochaient la tête avec incrédulité, répétant : Connais pas ce pays-là !...

Au Luxembourg et en Bretagne qui fournirent des milliers d'esclaves à la colonie d'Ourscamp, personne pour ainsi dire n'aurait pu se prononcer non plus.

En France, la géographie n'est pas suffisamment étudiée.

Un élève qui retient ses sous-préfectures est déjà très fort.

Dans la département de l'Oise même, la

(1) « Klemczynski ou la Grève d'Ourscamp » brochure publiée par le *Progrès de l'Oise*, Compiègne.

Statuts de la Chambre Syndicale des ouvriers fileurs et tisseurs d'Ourscamps

Titre I Création de la chambre syndicale

Article 1er. Il est formé une Chambre syndicale entre les ouvriers fileurs et tisseurs d'Ourscamps

Article II. La chambre syndicale fixera le montant de la cotisation par mois

Article III. Tout ouvrier fileur ou tisseur exerçant la profession pourra faire partie de la chambre syndicale, sous réserve de la présentation de le jeter qui devient combustible en fusion.

Article IV La chambre syndicale est indissoluble, le nombre des adhérents est illimité. Le siège social est à Ourscamps (Oise)

Titre II - But de la chambre Syndicale

Article V La Chambre syndicale fournira aux fileurs et tisseurs en dentelle, toute aide et assistance moraux et économiques de solidarité, elle s'emploiera des moyens qui se manifesteront dans des cas de différends à les aplanir dans la mesure du possible, entre les syndiqués et leurs employeurs.

Dès qu'un conflit menacera tout ou partie de la corporation, la chambre syndicale sera convoquée aux fins, par les syndics choisis à cet effet, des instructions du syndicat, régulièrement manifestés dans ses assemblées générale. Tous les membres sont solidaires des camarades syndiqués.